

"RIEN À DÉCLARER" POURQUOI NOUS REFUSONS DE PARTICIPER À NOTRE PROPRE RÉPRESSION

Cela fait maintenant deux ans qu'une enquête pour « diffamation publique envers des fonctionnaires publics » et « incitation à la commission d'une atteinte à la personne non suivie d'effet » est ouverte, et ce contre le tract Correspondants de nuit : des agents de proximité de la guerre aux pauvres, publié fin 2010 sur Indymedia et repris ensuite sur plusieurs sites, dont Non Fides et Retour à Belleville, mais surtout diffusé massivement dans plusieurs quartiers du Nord-Est parisien.

Dans le cadre de cette enquête, nous avons reçu de nombreuses convocations (courriers simples puis recommandés et appels de la police judiciaire sur les téléphones portables) que nous avons choisi d'ignorer, des proches ont également été convoqués et interrogés.

Suite à ces refus de collaborer au boulot des flics, ceux-ci décident de procéder à deux perquisitions, d'abord chez Dan le 15 mai 2012, puis chez Olivier le 22 janvier 2013, lors desquelles ils nous ont volé ordinateurs, clés USB et disque dur externe. Jusque-là, nous n'étions pas mis en examen, mais aujourd'hui, la juge Maïa Escriive nous convoque pour une « première comparution en vue d'une mise en examen ».

Olivier est accusé d'avoir publié le tract sur Non Fides. Dan de l'avoir publié sur Non Fides et sur Retour à Belleville, et d'en être l'auteur.

Un cérémonial cousu de fil blanc auquel nous refusons de participer, et ce pour plusieurs raisons :

- Tout d'abord, parce que cette juge et son bras armé de la BRDP, font régulièrement équipe dans toutes sortes d'affaires de diffamation concernant de misérables people et autres racistes patentés, tant de cas dans lesquels la question de la « liberté d'expression » revient sans cesse. Mais que les choses soient claires : en tant qu'anarchistes nous ne sommes pas intéressés par ce débat, car pour nous la liberté n'est pas une question de concession du pouvoir, sous la forme du droit, ni la liberté au sens libéral et bourgeois du terme, conjugable, négociable et divisible à l'infini.

En somme, il est tout à fait hors de question pour nous de discuter avec un juge de ce que nous aurions ou non le droit d'écrire ou de diffuser.

- Ensuite, nous savons très bien de quoi cet interrogatoire serait fait : des questions juste pour la forme, et un refus de répondre à quoi que ce soit. Nous n'avons rien de plus à dire à une juge que ce que nous avons à dire aux flics, à savoir : « rien à déclarer ».

- Aussi parce que nous savons que cette affaire n'est qu'un prétexte de plus pour les flics et la justice de nous emmerder, après nous avoir jetés quelques mois en prison en 2011 pour une autre affaire, et quelques trois années de divers contrôles judiciaires quasi-ininterrompus, qui font que nous ne pouvons théoriquement ni nous voir, ni sortir du territoire, que nous devons en principe pointer chaque semaine au commissariat et payer une rançon de 4000 € à l'Etat. Toutes ces mesures (qui nous touchent nous comme elles ont frappé d'autres camarades avant nous et des dizaines de milliers de personnes un peu partout) ont pour objectif de nous briser, en nous isolant l'un de l'autre et en nous isolant d'un mouvement, mais aussi de casser des dynamiques de lutte.

Tout cela alors qu'un jugement, notamment pour « destructions ou dégradations par l'effet d'une substance explosive, d'un incendie ou de tout autre moyen de nature à créer un danger pour les personnes », « dégradations de biens en réunion » (et sa cohorte de refus de signalétique et de prélèvements biologiques) menace toujours de tomber d'un jour à l'autre, procès qui visera au total une bonne dizaine de personnes, dans le cadre de la lutte contre la machine à expulser à Paris.

- Enfin, il serait dégradant, à chaque fois que nous sommes sifflés à la niche “Palais de Justice”, d’accourir servilement en remuant la queue.

Pour toutes ces raisons-là, nous ne nous présenterons pas à la convocation prévue pour ce 13 mars au TGI de Paris, en tout cas pas de notre plein gré.

Ces quelques lignes n’ont pas pour but de soulever l’indignation, ni de crier à la répression de « nos médias libres », ni de pointer les projecteurs sur quiconque.

Ce modeste tract, nous nous foutons bien de savoir qui l’a écrit, nous laissons cette vilaine tâche aux assassins qui gouvernent, qu’ils soient en costard, en soutane, en toge ou en uniforme, mais nous en partageons le contenu et la volonté de le diffuser. Comme nous affirmons notre volonté de diffuser toute invitation à la révolte contre les rapports de domination qui régissent ce monde, car nous refusons de laisser la guerre sociale à ceux qui la mènent contre nous.

Vive l’anarchie.

Le 6 mars 2013,
Olivier et Dan.